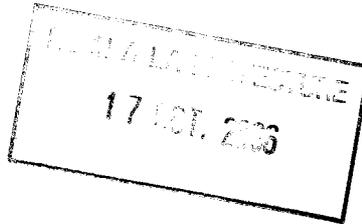


Service instructeur
Direction de la Solidarité

N° 49/95-06

Service consulté



Attribution de subventions à 5 associations pour le financement d'actions collectives dans le cadre du développement social partenarial.

Résumé : Dans le cadre des aides financières concernant la politique de soutien à la parentalité et à l'insertion sociale des publics en grandes difficultés, seraient éligibles à une subvention départementale :

5 demandes émanant de 5 associations :

1. Association OASIS à ENSISHEIM d'un montant de 1000 €
2. Association de gestion du centre Socio-Culturel de THANN d'un montant de 1500 €
3. Association de gestion du centre Socio-Culturel d'ILLZACH d'un montant de 2000 €
4. Association Théâtre du même nom à VILLAGE NEUF d'un montant de 1600 €
5. Association Enfance et Prévention section sociale de COLMAR d'un montant de 1843 €.

Dans le cadre de la politique départementale de soutien à la parentalité et à l'insertion sociale des familles inscrite dans le schéma de protection de l'enfance et le programme d'insertion, des actions collectives de développement social partenarial sont mises en place. Les actions ci-dessous entrent dans ce dispositif de prévention mis en œuvre dans les Espaces de Solidarité.

1. L'association Oasis à Ensisheim a sollicité le conseil général pour une subvention de 1 000 € afin de poursuivre sa mission d'accueil des familles et amis de détenus à la maison centrale d'ENSISHEIM.

Cette association a pour but de créer, d'animer et de gérer un lieu d'écoute ouvert aux proches des détenus, les jours de parloir de la Maison centrale d'ENSISHEIM.

Il s'agit d'une action préventive destinée à apporter un soutien aux familles et surtout aux enfants de détenus en permettant de maintenir un lien affectif, de sauvegarder un certain équilibre psychologique, malgré la séparation.

L'association apporte une écoute, des conseils sous forme de permanences. Ces bénévoles aident à alléger la souffrance des proches en dédramatisant les visites.

Dans la mesure où le Conseil Général est attentif à la lutte contre la marginalisation et au maintien du lien parental, je vous propose de retenir cette demande de financement.

2. L'association de gestion du centre Socio-Culturel de THANN a sollicité le Département pour une subvention de 1500 € dans le cadre d'un de ses projets montés en partenariat avec le relais des assistantes maternelles et les professionnels du centre médico-social de Thann.

Il s'agit d'une action de soutien à la parentalité mettant l'accent sur le développement des collaborations entre les parents, leurs enfants et les professionnels de l'enfance. Il propose :

- Deux ateliers par mois d'éveil psychomoteur et d'éveil musical ouverts à une douzaine d'enfants accompagnés de leurs parents.
- Des soirées conférences sur les thèmes de la séparation, l'importance du jeu, l'autorité parentale, le rôle du père...

Ce projet cible prioritairement la petite enfance et a été conçu, en amont, en étroite collaboration avec l'équipe médico-sociale de THANN.

Il convient de soutenir ce type d'initiative de travail en partenariat avec l'équipe médico-sociale car depuis la venue d'une nouvelle responsable au service enfance famille du Centre Socio-Culturel, il existe une réelle volonté d'accueillir davantage de personnes en difficultés sociales et de leur proposer des activités collectives.

Par ailleurs, peu de structures locales proposent des actions directement en lien avec nos missions de prévention Enfance-Famille.

Compte tenu des objectifs du schéma de l'enfance visant à soutenir les initiatives à caractère préventif et dans le cadre d'un travail partenarial avec nos équipes médico-sociales, je vous propose de retenir cette demande de financement.

3. L'association de gestion du centre Socio-Culturel d'ILLZACH a sollicité le Conseil général pour une subvention de 2000 €.

Il s'agit d'une action autour des besoins alimentaires des habitants du territoire d'Illzach-Modenheim construite avec l'équipe médico-sociale d'Illzach, la mairie d'Illzach, l'association d'insertion professionnelle REAGIR.

Le diagnostic préalable, auprès de certains habitants a abouti à la proposition de mise en place de 3 actions principales :

- Des groupes de paroles aidant les participants à exprimer leurs préoccupations quotidiennes et à la prise de conscience de leurs potentiels et de leurs capacités à trouver des solutions.
- Des ateliers de cuisine parents enfants pour confectionner des repas équilibrés avec des produits peu coûteux en sensibilisant les parents et leurs enfants aux maladies liées à une mauvaise alimentation.
- Des sorties familles et rencontres conviviales pour favoriser le rapprochement des communautés et rompre l'isolement de certaines familles monoparentales en grandes difficultés sociales et économiques.

En juin ces actions ont démarré, à titre expérimental. Il en résulte qu'elles ont déjà mobilisé 46 participants et ont répondu aux demandes des personnes puisqu'ils ont été impliqués dès l'origine du projet.

Les travailleurs sociaux ont relevé des impacts positifs sur notre public en terme de mobilisation et de reformulation de projets d'insertion.

Il a été mis en avant un travail de partenariat ayant des implications favorables dans les prises en charge individuelles.

Compte tenu des missions de la Sous-Direction E.F.I. et du projet de service des Espaces visant à soutenir les initiatives à caractère préventif et dans le cadre d'un travail partenarial avec nos équipes médico-sociales, je vous propose de retenir cette demande de financement.

4. L'association Théâtre du même nom à VILLAGE NEUF a sollicité le Conseil général pour une subvention de 1600 €.

Il s'agit d'une action collective d'insertion à travers un support artistique, pour un public en grande difficulté. Une création théâtrale a été mise en place par l'équipe médico-sociale, l'association LUDO-SERVICES et le Centre Socio-Culturel de Saint-Louis.

Elle a permis de cibler un public en marge. Douze personnes ont bénéficié de cette action, dont la moitié sont des bénéficiaires du R.M.I. Les objectifs étaient centrés sur l'émergence des compétences des participants, la création de lien social et l'apport de repères qu'implique cet engagement (respect des horaires des répétitions, respect du rôle de chacun...).

Cette action a abouti à une action n°2 dont l'association demande le financement et qui a pour but d'approfondir et de développer des compétences d'organisations à travers le montage du spectacle.

Elle s'inscrit dans une orientation accès sur l'insertion professionnelle. Le partenariat notamment avec l'Association LUDO-SERVICES de Saint-louis a permis ce soutien à l'équipe médico-sociale.

Compte tenu de la politique d'insertion du Conseil Général en faveur des publics en grandes difficultés, et notamment auprès des bénéficiaires de minimas sociaux, je propose de retenir cette demande de financement.

5. L'association Enfance et Prévention section sociale de COLMAR a sollicité notre Collectivité pour une subvention de 1843 €.

A la fermeture du Centre Socio-Culturel Europe de Colmar, les habitants ont perdu une association mettant en œuvre des actions de soutien à la parentalité et de lien social.

La ville de COLMAR, ayant repris la Direction de ce centre met à sa disposition une Conseillère en Economie Sociale et Familiale auprès de l'association Enfance et Prévention. Elle est chargée de monter des actions sur les quartiers Europe en faveur des bénéficiaires de minimas sociaux. Cette association est composée de 10 bénévoles.

L'association nous sollicite pour le financement de 4 actions dans le cadre de notre mission de soutien à la parentalité :

- Des actions d'apprentissage des techniques culinaires de base
- Des moments de convivialité
- Les Sorties familiales (1 visite découverte par mois).

Les 4 actions ont rassemblé 1032 présences depuis janvier 2006.

Des financements sont en cours d'attribution : la ville de Colmar à hauteur de 2300 €, la CAF 1000€, la DDASS 1000 €.

Cette proposition de financement s'est faite en étroite collaboration avec de chef de service de Colmar Vallées et son équipe médico-sociale.

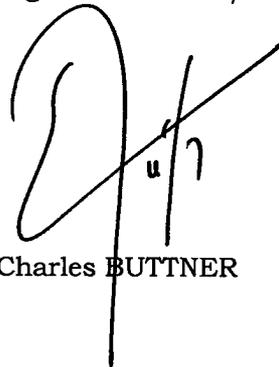
Compte tenu des objectifs du schéma de l'enfance visant à soutenir les initiatives à caractère préventif, je vous propose de retenir cette demande de financement

Il est demandé à la Commission Permanente de bien vouloir accorder 5 subventions destinées aux financements de ces actions collectives:

- une subvention de 1000 € à l'association OASIS à ENSISHEIM
- une subvention de 1500 € à l'association de gestion du centre Socio-Culturel de THANN
- une subvention de 2000 € à l'association de gestion du centre Socio-Culturel d'ILLZACH
- une subvention de 1600 € à l'association Théâtre du même nom à VILLAGE NEUF
- une subvention de 1843 € à l'association Enfance et Prévention section sociale de COLMAR

Je vous propose de prélever ces sommes sur la ligne budgétaire - Actions Partenariales - Fonction 51 Nature 6574 - enveloppe 70236 Programme G031/2006 du Budget Départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

